



Comité Isère  
**BADMINTON**  
Un comité par et pour tous les clubs

## RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2024/2025



Version 06/01/2025

Nom du tournoi :

Promo38 Comité

N° de dossier Poona :

2403968

Club ou comité

Comité Isère Badminton

organisateur du tournoi :

Lieu de la compétition :

Gymnase Everest, Boulevard de Charavines, 38500 Voiron

### GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Rencontre Promobad

Il s'agit d'un tournoi nocturne

Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétitions jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads OUI

Poussins OUI

Benjamins OUI

Minimes OUI

cadets OUI

Juniors OUI

Le niveau géographique de la compétition est :

Départemental / Comité

2) La compétition se déroule du :

18/01

2025

au

3) Dans :

1

salle(s) et sur

9

terrains

Salle 1 =

terrains

Salle 2 =

terrains

Salle 3 =

terrains

Salle 4 =

terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

N/A

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :

Claude PONTON

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

### SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de

NC

à

D9

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui

SD oui

DH non

DD non

Mx non

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour

(simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum :

une

discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter,

regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

### INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera

individuellement ou par club

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	12/01	2025
Le nombre maximum de joueurs sera de	90	
Une liste d'attente sera établie	pour l'ensemble de la compétition en cas de surnombre selon les critères suivants :	
	Critère 1 - Date d'inscription	
	Critère 2 - Date de paiement	

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=28181>

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié  à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	7 €	2 tableaux	<input type="text"/>	3 tableaux	<input type="text"/>
Par équipes	<input type="text"/>				

17) Le paiement se fera  individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer  en ligne sur Bad Net ou par virement

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	09/01	2025
La confection des tableaux sera effectuée le :	13/01	2025
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

## FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

## REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Nous nous référons à la liste d'attente si présente. Les joueurs inscrits peuvent être remplacés par d'autres figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci et dans le respect des dispositions de l'article 3.2.5 du RGC

## DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	Forza 5000
Le volant de référence plastique sera	Yonex Mavis 300

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

**Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à  de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

### **SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES**

En cas de réception tardive, l'organisateur se réserve le droit d'examiner et de retenir toute inscription dans l'intérêt du tournoi. Les joueurs pourront demander à être surclassés. Le plateau de jeu délimité est uniquement réservé au Juge-Arbitre, aux organisateurs, au service médical, aux joueurs ainsi qu'aux « conseillers ». Ces derniers doivent s'habiller de façon appropriée (voir code de conduite des entraîneurs). Ils sont autorisés à venir sur le terrain pour le coaching lors des arrêts de jeu à 11 et entre les sets,

